

## CAP PETITE ENFANCE

### RNCP38565BC01 Accompagner le développement du jeune enfant

Liste de compétences	Modalités d'évaluations
<p>Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte</p> <p>Adopter une posture professionnelle adaptée</p> <p>Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné</p> <p>Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant</p> <p>Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages</p> <p>Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant</p>	<p>Scolaires (établissement public et privé sous contrat), apprentis (CFA habilité ou CFA porté par un EPLE, GRETA ou GIP-FCIP assurant toute la formation théorique) et formation professionnelle continue (établissement public au CCF intégral) : Contrôle en Cours de Formation (CCF)</p> <p>Scolaires (établissement privé hors contrat), apprentis (CFA non habilité), formation professionnelle continue (établissement non habilité CCF), enseignement à distance, candidat individuel : Ponctuel oral</p>

## RNCP38565BC02 Exercer son activité en accueil collectif

Liste de compétences	Modalités d'évaluations
<p>Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement</p> <p>Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant</p> <p>Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant</p> <p>Assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux en école maternelle</p>	<p>Scolaires (établissement public et privé sous contrat), apprentis (CFA habilité ou CFA porté par un EPLE, GRETA ou GIP-FCIP assurant toute la formation théorique) et formation professionnelle continue (établissement public au CCF intégral) : Contrôle en Cours de Formation (CCF)</p> <p>Scolaires (établissement privé hors contrat), apprentis (CFA non habilité), formation professionnelle continue (établissement non habilité CCF), enseignement à distance, candidat individuel : Ponctuel écrit</p>

## RNCP38565BC03 – Exercer son activité en accueil individuel

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Organiser son action</p> <p>Négocier le cadre de l'accueil</p> <p>Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant</p> <p>Elaborer des repas</p>	<p>Scolaires (établissement public et privé sous contrat), apprentis (CFA habilité ou CFA porté par un EPLE, GRETA ou GIP-FCIP assurant toute la formation théorique) et formation professionnelle continue (établissement public au CCF intégral) : Contrôle en Cours de Formation (CCF)</p> <p>Scolaires (établissement privé hors contrat), apprentis (CFA non habilité), formation professionnelle continue (établissement non habilité CCF), enseignement à distance, candidat individuel : Ponctuel pratique et oral</p>

**RNCP38565BC04 Français et histoire géographie enseignement moral et civique**

<b>Liste de compétences</b>	<b>Modalités d'évaluations</b>
<p><b>Français</b> Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer Reformuler, à l'écrit ou à l'oral, un message lu ou entendu Évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier</p> <p><b>Histoire-géographie-enseignement moral et civique</b> Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser S'appropriier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République</p>	<p>Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : CCF Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel écrit et oral</p>

## RNCP38565BC05 Mathématiques et physique chimie

Liste de compétences	Modalités d'évaluations
<p>Rechercher, extraire et organiser l'information</p> <p>Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité</p> <p>Expérimenter, utiliser une simulation</p> <p>Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion</p> <p>Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage approprié</p>	<p>Scolaires (établissement public et privé sous contrat), apprentis (CFA habilité ou CFA porté par un EPLE, GRETA ou GIP-FCIP assurant toute la formation théorique) et formation professionnelle continue (établissement public au CCF intégral) : Contrôle en Cours de Formation (CCF)</p> <p>Scolaires (établissement privé hors contrat), apprentis (CFA non habilité), formation professionnelle continue (établissement non habilité CCF), enseignement à distance, candidat individuel : Ponctuel, écrit</p>

## RNCP38565BC06 Education physique et sportive

Liste de compétences	Modalités d'évaluations
<p>Développer sa motricité</p> <p>S'organiser pour apprendre et s'entraîner</p> <p>Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter</p> <p>Construire durablement sa santé</p> <p>Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique</p>	<p>Scolaires (établissement public et privé sous contrat), apprentis (CFA habilité ou CFA porté par un EPLE, GRETA ou GIP-FCIP assurant toute la formation théorique) et formation professionnelle continue (établissement public au CCF intégral) : Contrôle en Cours de Formation (CCF)</p> <p>Scolaires (établissement privé hors contrat), apprentis (CFA non habilité), formation professionnelle continue (établissement non habilité CCF), enseignement à distance, candidat individuel : Ponctuel</p>

## RNCP38565BC07 Prévention Environnement Santé

Liste de compétences	Modalités d'évaluations
<p>Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation</p> <p>Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention</p> <p>Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix</p> <p>Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté</p> <p>Agir face à une situation d'urgence</p>	<p>Scolaires (établissement public et privé sous contrat), apprentis (CFA habilité ou CFA porté par un EPLE, GRETA ou GIP-FCIP assurant toute la formation théorique) et formation professionnelle continue (établissement public au CCF intégral) : Contrôle en Cours de Formation (CCF)</p> <p>Scolaires (établissement privé hors contrat), apprentis (CFA non habilité), formation professionnelle continue (établissement non habilité CCF), enseignement à distance, candidat individuel : Ponctuel, écrit</p>

## RNCP38565BC08 Langue vivante ( bloc facultatif)

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>L'épreuve de langue vivante facultative (langue différente de la langue concernée par l'épreuve obligatoire) a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat à :</p> <p>S'exprimer à l'oral en continu</p> <p>Interagir à l'oral</p> <p>Comprendre un document écrit dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle</p>	<p>Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Ponctuel oral</p> <p>Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel oral</p>

**RNCP38565BC09 Mobilité ( bloc facultatif)**

<b>Liste de compétences</b>	<b>Modalités d'évaluations</b>
Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger Caractériser le contexte professionnel étranger Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger Comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France Se repérer dans un nouvel environnement Identifier des caractéristiques culturelles du contexte d'accueil	Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Ponctuel oral

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

Décret n° 2016-772 du 10 juin 2016 relatif à la reconnaissance de l'acquisition de blocs de compétences par les candidats préparant l'examen du certificat d'aptitude professionnelle dans le cadre de la formation professionnelle continue ou de la validation des acquis de l'expérience.

« Le référentiel de certification est organisé en unités constitutives d'un ensemble de compétences et connaissances cohérent au regard de la finalité du diplôme. Il peut comporter des unités dont l'obtention est facultative. Chaque unité correspond à un bloc de compétences et à une épreuve. Les candidats s'inscrivent à l'examen du diplôme. Ils reçoivent, pour les unités du diplôme qui ont fait l'objet d'une note égale ou supérieure à 10 sur 20 ou d'une validation des acquis de l'expérience, une attestation reconnaissant l'acquisition des compétences constitutives de ces unités du diplôme, et donc des blocs de compétences correspondant. Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes ».